

L'évêque de Phoenix retire le label "catholique" à un hôpital de son diocèse

Author : Rédaction RC

Categories : [Hôpitaux catholiques](#)

Date : 22 décembre 2010

Hélas ! Enfin... Mgr **Thomas J. Olmsted**, évêque de Phoenix (Arizona) a, par décret, enlevé le qualificatif de "catholique" au **St. Joseph's Hospital and Medical Center** de son diocèse. Une décision douloureuse que l'évêque aurait souhaité ne pas devoir prendre, mais une décision rendue nécessaire par l'éloignement de cet hôpital des principes catholiques.

Rappel des faits.

Le **St. Joseph's Hospital and Medical Center** de Phoenix fait partie des 41 hôpitaux et centres de soins du groupe **Catholic Healthcare West (CHW)** qui compte 40 000 employés, 7 500 médecins traitant chaque année plus de 4 millions de personnes en Californie, en Arizona et au Nevada. Le **St. Joseph 's Hospital** s'est tristement singularisé au début de cette année en pratiquant sans raison un avortement sur un bébé de 11 semaines. Une abomination gratuite, conseillée par une religieuse sœur **McBride**, du comité d'éthique de l'hôpital, qui se trouve être excommuniée. L'affaire a fait grand bruit aux États-Unis, et l'évêque **Olmsted** a été contraint de prendre une triste mais nécessaire décision canonique, sous la forme d'un décret du 21 décembre, dont voici la traduction aussi exacte que possible.

« Décret

révoquant l'autorisation de se dire "catholique" selon le canon 216.

- En vertu de mon autorité épiscopale comme ordinaire de l'Église particulière du diocèse de Phoenix, et en conformité au canon 216 du Code de droit canonique, je révoque, par la présente, mon consentement à l'organisation suivante d'utiliser de quelque manière que ce soit le nom de "catholique".
- **St. Joseph's Hospital and Medical Center, Phoenix, Arizona.**
- Après beaucoup de temps et d'effort en coopération avec la direction du **Catholic HealthCare West**, et après avoir étudié soigneusement l'affaire avec l'aide d'experts en éthique médicale, en théologie morale et en droit canonique, il a été conclu que l'organisation susnommée ne peut plus se qualifier de "catholique" sur le territoire du diocèse de Phoenix. Pour le bien public, et en particulier pour celui des fidèles chrétiens, je décrète que l'organisation susmentionnée ne peut plus utiliser le qualificatif de catholique, ni être identifiée comme catholique dans le diocèse de Phoenix.
- La raison de cette décision repose sur le fait que comme évêque de Phoenix je ne peux pas vérifier que cette organisation procurant des soins médicaux se conforme à l'enseignement moral catholique authentique tel que je l'interprète dans l'exercice de mon autorité épiscopale légitime d'interpréter la loi morale.
- Ce décret de retrait de mon consentement prend effet ce jour et demeurera effectif sans limitation de temps, jusqu'à ce que je sois convaincu que cette institution est authentiquement

catholique par son adhésion aux Directives étiques et religieuses [**ERD, Ethical and Religious Directives**] de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis, outre les critères d'identité catholique précisés dans les documents officiels de l'Église, la théologie catholique et le droit canon.

- Fait ce jour, 21 décembre 2010, à la chancellerie du diocèse de Phoenix.
- [signé]
- + **Thomas J. Olmsted**, évêque de Phoenix,
- Sœur **Jean Steffes**, CSA, chancelier. »

Demain, si Dieu veut, vous aurez la déclaration terrible, du même jour, de l'évêque, le commentaire canonique d'**Edward Peters**, et la pitoyable déclaration de sœur **Carol Keehan**, présidente de la **Catholic Health Association** – cette religieuse dévergondée qui a soutenu l'**ObamaCare**...